|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/1137** | Le 5 mars 2025 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Objet: | **Réunions de la Commission d'études 3 des radiocommunications(Propagation des ondes radioélectriques)****Genève, 26 mai et 6 juin 2025** |
|  |
|  |
|  |

# 1 Introduction

Je vous informe, par la présente Circulaire administrative, que les deux réunions de la Commission d'études 3 de l'UIT-R auront lieu à Genève le 26 mai (matin uniquement) et le vendredi 6 juin 2025, après les réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M (voir la Lettre circulaire [3/LCCE/49](https://www.itu.int/md/R00-SG03-CIR-0049/en)).

Les réunions de la commission d'études se tiendront au siège de l'UIT à Genève (voir ci-dessous).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Groupe | Dates des réunions | Dates limites de soumission des contributions | Séances |
| Commission d'études 3 | Lundi 26 mai 2025 (matin uniquement) | Mercredi 14 mai 2025 à 16 heures UTC | Lundi 26 mai 2025, 9 h 30‑12 h 15(heure locale) |
| Vendredi 6 juin 2025 | Dimanche 25 mai 2025à 16 heures UTC | Vendredi 6 juin 20259 h 30‑17 h 00(heure locale) |

# 2 Programme des réunions

Les projets d'ordre du jour des réunions de la Commission d'études 3 sont reproduits dans les Annexes 1 et 2. Le statut des textes attribués à la Commission d'études 3 se trouve à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/md/R23-SG03-C-0001/en>

## 2.1 Adoption de projets de Recommandation lors de la réunion de la commission d'études (§ A2.6.2.2.2 de la Résolution UIT-R 1-9)

Aucune Recommandation n'est proposée pour adoption par la commission d'études conformément au § A2.6.2.2.2 de la Résolution [UIT-R 1-9](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.1/fr).

## 2.2 Adoption de projets de Recommandation par une commission d'études par correspondance (§ A2.6.2.2.3 de la Résolution UIT-R 1-9)

La procédure décrite au § A2.6.2.2.3 de la Résolution UIT-R 1-9 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de commission d'études.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M organisées avant les réunions de la commission d'études, seront soumis à ladite commission. Après examen, cette dernière pourra décider de les faire adopter par correspondance. En pareils cas, la commission d'études a recours à la procédure d'adoption et d'approbation simultanées (PAAS) par correspondance d'un projet de Recommandation, comme décrit au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (voir aussi le § 2.3 ci‑dessous), s'il n'y a pas d'objection concernant cette approche de la part d'un État Membre participant à la réunion et si la Recommandation n'est pas incorporée par référence dans le Règlement des radiocommunications.

Conformément au § A1.3.1.13 de la Résolution UIT-R 1-9, l'Annexe 3 de la présente circulaire contient la liste des sujets qui doivent être traités lors des réunions des groupes de travail qui précéderont les réunions de la commission d'études, et pour lesquels des projets de Recommandation pourraient être établis.

## 2.3 Décision concernant la procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la commission d'études décide de l'éventuelle procédure à suivre pour faire approuver chaque projet de Recommandation conformément au § A2.6.2.3 de la Résolution UIT R 1-9, à moins que la commission d'études ne décide d'appliquer la procédure PAAS décrite au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (voir le § 2.2 ci-dessus).

# 3 Contributions

Les contributions soumises suite aux travaux de la Commission d'études 3 sont traitées conformément aux dispositions énoncées dans la Résolution UIT-R 1-9.

Les contributions dont la traduction n'est pas demandée[[1]](#footnote-1)\* (y compris les révisions des contributions, les addenda et les corrigenda aux contributions) doivent être reçues au plus tard **douze jours civils** (16 heures UTC) avant le début de la réunion (voir le tableau ci-dessus). Les contributions reçues après cette date ne pourront pas être acceptées. Aux termes de la Résolution UIT-R 1-9, les contributions qui ne sont pas mises à la disposition des participants à l'ouverture de la réunion ne pourront pas être examinées.

Les participants sont priés de soumettre leurs contributions par courrier électronique à l'adresse suivante:

rsg3@itu.int

Une copie doit aussi être envoyée au président de la Commission d'études 3, dont vous trouverez l'adresse sur la page suivante:

<http://itu.int/go/ITU-R/SG3/Chair>

# 4 Documents

Les contributions seront publiées telles qu'elles ont été reçues sur la page web créée à cet effet, dans un délai d'un jour ouvrable. Les versions officielles seront mises en ligne à l'adresse <http://www.itu.int/md/R23-SG03-C/en>, dans un délai de trois jours ouvrables.

# 5 Interprétation

En raison des contraintes financières et de la disponibilité des interprètes, **les États Membres sont priés de confirmer, au plus tard le** **5 avril 2025**, si un service d'interprétation est nécessaire en arabe, chinois, en espagnol, en français ou en russe.

# 6 Inscription/Demande de visa/Réservation d'hôtel

L'inscription aux réunions est obligatoire et se fera exclusivement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés (DFP) pour l'inscription aux manifestations de l'UIT-R. Les participants doivent, dans un premier temps, remplir un formulaire d'inscription en ligne puis soumettre leur demande d'inscription pour approbation aux coordonnateurs désignés. À cette fin, ils doivent disposer d'un compte UIT. En outre, il est vivement recommandé aux participants **de s'inscrire à l'avance** et d'indiquer **s'ils envisagent de participer aux réunions en présentiel ou à distance**.

On trouvera la liste des coordonnateurs désignés pour l'UIT-R (accès réservé aux utilisateurs de TIES) ainsi que des précisions au sujet de ce système d'inscription aux manifestations, des demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa, des réservations d'hôtel, etc., à l'adresse suivante:

[www.itu.int/en/ITU-R/information/events](https://www.itu.int/fr/ITU-R/information/events/Pages/eventregistration.aspx)

Veuillez noter que pour les réunions se tenant à Genève, les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être présentées dans le cadre de la procédure d'inscription en ligne et que leur traitement peut prendre jusqu'à 21 jours. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter la page suivante: [https://www.itu.int/en/ITU‑R/information/events/Pages/visa.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-R/information/events/Pages/visa.aspx).

# 7 Participation à distance et diffusion sur le web

L'accès aux séances des réunions est réservé aux seuls participants inscrits aux manifestations. Les délégués qui souhaitent participer aux réunions à distance peuvent accéder aux séances plénières de la commission d'études depuis la page web consacrée à la participation à distance:

<https://www.itu.int/en/events/Pages/Virtual-Sessions.aspx>

Il sera possible de se connecter aux séances des réunions virtuelles 30 minutes avant l'heure de début de chaque séance.

Pour les personnes souhaitant suivre les débats des réunions de l'UIT-R à distance, les séances plénières de la commission d'études seront diffusées en mode audio sur le web. Les participants n'ont pas besoin de s'inscrire à la réunion pour pouvoir suivre les débats sur le web; toutefois un [compte TIES](https://www.itu.int/hub/membership/user-account-ties/) de l'UIT est nécessaire.

Pour toute question complémentaire relative à la présente Circulaire administrative, veuillez contacter M. David Botha, Conseiller de la Commission d'études 3, à l'adresse: david.botha@itu.int.

Mario Maniewicz
Directeur

**Annexes**: 3

Annexe 1

Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission
d'études 3 des radiocommunications

(26 mai 2025)

**1** Ouverture de la réunion

**2** Adoption de l'ordre du jour

**3** Désignation du Rapporteur

**4** Compte rendu de la réunion de juin 2024 (Document [3/18](https://www.itu.int/md/R19-SG03-C-0018/en))

**5** Rapport de la réunion de 2025 du GCR

**6** Structure de la Commission d'études 3

**7** Divers

**8** Clôture

 Clare ALLEN

 Présidente de la Commission d'études 3
 des radiocommunications

Annexe 2

Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission
d'études 3 des radiocommunications

(6 juin 2025)

**1** Ouverture de la réunion

**2** Adoption de l'ordre du jour

**3** Désignation du Rapporteur

**4** Rapports exécutifs des présidents des groupes de travail

**4.1** Groupe de travail 3J

**4.2** Groupe de travail 3K

**4.3** Groupe de travail 3L

**4.4** Groupe de travail 3M

**5** Examen des Recommandations nouvelles et révisées pour lesquelles l'intention de demander l'adoption n'a pas été notifiée (voir la Résolution UIT-R 1-9, § A2.6.2.2.3, A2.6.2.3 et A2.6.2.4)

– Décision de demander l'adoption

– Décision concernant la procédure d'approbation à suivre

**5.1** Groupe de travail 3J

**5.2** Groupe de travail 3K

**5.3** Groupe de travail 3L

**5.4** Groupe de travail 3M

**6** Examen des Rapports nouveaux et révisés

**7** Examen des Questions nouvelles et révisées

**8** Suppression de Recommandations, Rapports et Questions

**9** État d'avancement des Recommandations, Rapports, Manuels, Questions, Vœux, Résolutions et Décisions

**10** Liaison avec d'autres commissions d'études de l'UIT-R, Secteurs de l'UIT et organisations internationales

**11** Examen d'autres contributions

**12** Examen du programme de travail futur et du calendrier des réunions

**13** Divers

**14** Clôture

 Clare ALLEN
 Présidente de la Commission d'études 3
 des radiocommunications

Annexe 3

Sujets à traiter aux réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M qui se tiendront avant la réunion de la Commission d'études 3 et pour lesquels
des projets de Recommandation pourraient être établis

Groupe de travail 3J

1 Proposition de modification de la Recommandation UIT-R P.453-14 – Cartes mondiales numériques des conduits de surface et des conduits élevés (voir l'Annexe 1 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N01%21MSW-E.docx))

2 Proposition de révision de la Recommandation UIT-R P.453-14 – Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité – Conduits de surface et conduits élevés (voir l'Annexe 2 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N02%21MSW-E.docx))

3 Résumé des propositions de révision de la Recommandation UIT-R P.453 – Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité (voir l'Annexe 3 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N03%21MSW-E.docx))

4 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.834-9 – Correction de la réfraction de l'angle d'élévation pour l'atmosphère de référence moyenne annuelle pour le monde entier (Voir l'Annexe 4 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N04%21MSW-E.docx))

5 Avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R P.[LAND\_BISTATIC\_SCATTER] – Prévision du coefficient de diffusion bistatique à la surface de la Terre (voir l'Annexe 5 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N05%21MSW-E.docx))

6 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.341-7 – Notion d'affaiblissement de transmission pour les liaisons radioélectriques (voir l'Annexe 8 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N08%21MSW-E.docx))

7 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.453-14 – Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité (voir l'Annexe 9 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N09%21MSW-E.docx))

8 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.676-13 – Affaiblissement dû aux gaz et effets associés (voir l'Annexe 9 du Document [3J/116](https://www.itu.int/md/R23-WP3J-C-0116/en))

9 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.676-13 – Affaiblissement dû aux gaz et effets associés (voir l'Annexe 11 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N11%21MSW-E.docx))

10 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Section 7 de la Recommandation UIT-R P.834-9 (Voir l'Annexe 12 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N12%21MSW-E.docx))

11 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.838 – Modèle d'affaiblissement linéique dû à la pluie destiné aux méthodes de prévision (voir l'Annexe 14 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N14%21MSW-E.docx))

12 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.310 – Proposition de révision de termes et de nouvelles définitions (voir l'Annexe 15 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N15%21MSW-E.docx))

13 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.2040-1 – Effets des matériaux de construction et des structures des bâtiments sur la propagation des ondes radioélectriques aux fréquences supérieures à 100 MHz environ (voir l'Annexe 16 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N16%21MSW-E.docx))

14 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.526-15 – Propagation par diffraction (voir l'Annexe 19 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N19%21MSW-E.docx))

15 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.837-7 – Caractéristiques des précipitations pour la modélisation de la propagation (Annexe 20 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N20%21MSW-E.docx))

16 Avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R P.[LUNAR] – Caractéristiques de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour les radiocommunications lunaires (voir l'Annexe 21 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N21%21MSW-E.docx))

17 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.834-9 – Effets de la réfraction troposphérique sur la propagation des ondes radioélectriques (voir l'Annexe 22 du Document [3J/116](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3j/c/R23-WP3J-C-0116%21N22%21MSW-E.docx))

Groupe de travail 3K

1 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.1812-7 – Modèle de classification des obstacles (Annexe 1 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N01%21MSW-E.docx))

2 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.1546-6 – Méthode de prévision de la propagation point à zone pour les services de Terre entre 30 et 4 000 MHz (Annexe 2 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N02%21MSW-E.docx))

3 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.1546-6 – Méthode de prévision de la propagation point à zone pour les services de Terre entre 30 et 4 000 MHz (Annexe 3 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N03%21MSW-E.docx))

4 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.528-5 – Courbes de propagation dans les bandes d'ondes métriques, décimétriques et centimétriques pour le service mobile aéronautique et le service de radionavigation aéronautique (Annexe 4 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N04%21MSW-E.docx))

5 Sujets d'étude en vue d'une révision future de la Recommandation UIT-R P.1238 – Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication et de réseaux locaux hertziens destinés à fonctionner à l'intérieur de bâtiments à des fréquences comprises entre 300 MHz et 450 GHz (Annexe 7 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N08%21MSW-E.docx))

6 Sujets d'étude en vue d'une révision future de la Recommandation UIT-R P.1410 – Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de systèmes d'accès radioélectrique de Terre à large bande fonctionnant entre 3 et 60 GHz (Annexe 8 du Document [3K/124](https://www.itu.int/md/R23-WP3K-C-0124/en))

7 Sujets d'étude en vue d'une révision future de la Recommandation UIT-R P.1411 – Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication, à courte portée, destinés à fonctionner à l'extérieur de bâtiments et de réseaux locaux hertziens dans la gamme de fréquences comprises entre 300 MHz et 100 GHz (Annexe 9 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N09%21MSW-E.docx))

8 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.2108-1 – Prévision de l'affaiblissement dû à des groupes d'obstacles (Annexe 10 du Document [3K/124](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3k/c/R23-WP3K-C-0124%21N10%21MSW-E.docx))

Groupe de travail 3L

1 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.533-14 – Mise à jour des valeurs de L\_y et L\_z (voir l'Annexe 1 du Document [3L/31](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3l/c/R23-WP3L-C-0031%21N01%21MSW-E.docx))

2 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.684-8 – Prévision du champ aux fréquences inférieures à 150 kHz environ (voir l'Annexe 4 du Document [3L/31](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3l/c/R23-WP3L-C-0031%21N04%21MSW-E.docx))

3 Document de travail en vue d'un projet de nouveau fascicule sur les techniques RF pour extraire les paramètres de l'ionosphère (voir l'Annexe 6 du Document [3L/31](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3l/c/R23-WP3L-C-0031%21N06%21MSW-E.docx))

4 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.531-15 – Données de propagation ionosphérique et méthodes de prévision requises pour la conception de réseaux à satellite et de systèmes à satellites (voir l'Annexe 11 du Document [3L/31](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3l/c/R23-WP3L-C-0031%21N11%21MSW-E.docx))

Groupe de travail 3M

1 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.530-18 – Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de systèmes de Terre en visibilité directe (Annexe 2 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N02%21MSW-E.docx))

2 Document de travail sur les effets de l'humidité sur les antennes (Annexe 4 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N04%21MSW-E.docx))

3 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.617-5 – Techniques de prévision de la propagation et données de propagation nécessaires pour la conception des faisceaux hertziens transhorizon (Annexe 5 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N05%21MSW-E.docx))

4 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.1814-0 – Méthodes de prévision nécessaires pour la conception de liaisons optiques de Terre en espace libre (Annexe 6 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N06%21MSW-E.docx))

5 Considérations relatives à un document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.618 – Avant-projets de révision et travaux futurs (Annexe 8 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N08%21MSW-E.docx))

6 Propositions de modification de la Recommandation UIT-R P.452-17 – Affaiblissement dû aux gaz et affaiblissement de transmission total (Annexe 9 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N09%21MSW-E.docx))

7 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la méthode de prévision de l'affaiblissement dû à des groupes d'obstacles de la Recommandation UIT-R P.452-17 – Détermination d'une distance minimale d'obstacles locaux pour l'application de la méthode de Bullington (Annexe 10 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N10%21MSW-E.docx))

8 Avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-18 – Acquisition, présentation, analyse et utilisation de produits numériques dans les études relatives à la propagation des ondes radioélectriques – (Annexe 11 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N11%21MSW-E.docx))

9 Document de travail en vue d'un avant-projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.619-5 – Données sur la propagation nécessaires à l'évaluation des brouillages entre des stations dans l'espace et des stations situées à la surface de la Terre (Annexe 13 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N13%21MSW-E.docx))

10 Document de travail en vue d'une révision future de la Recommandation UIT-R P.1409 –Données de propagation et méthodes de prévision pour les systèmes utilisant des stations placées sur des plates-formes à haute altitude et d'autres stations stratosphériques élevées fonctionnant à des fréquences supérieures à environ 0,7 GHz (Annexe 14 du Document [3M/157](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp3m/c/R23-WP3M-C-0157%21N14%21MSW-E.docx)).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* Lorsqu'une traduction est demandée, les contributions devraient parvenir au moins trois mois avant la réunion. [↑](#footnote-ref-1)